



# Procès-verbal de l'assemblée générale du 06.03.2023

## Membres présents :

- Bedaux Marc
- Benninger Laeticia
- Benninger Daniel et Karin
- Cochand Jean-Marc (parent de Norah)
- Curchod Corinne
- Dumont Xavier (parent de Noémie)
- Gasparotto Allan
- Jean-Mairet Astride et Nicolas (parent de Sevan)
- Jean-Mairet Meryl (parent de Enzo)
- Lüthi Yann
- Matthey Natalie (parent de Margaux)
- Pernet Antonin
- Perrin Aurélie (parent de Mathias et Alex)
- Robert-Nicoud Anaëlle
- Vadi Vanina (parent de Ylan)
- Varidel Jean-Marc
- Varone Christelle (parent de Maé)

## Membres excusés :

- Boillat Megane
- Collet Xavier (parent de Lucie)
- Guillet Frédéric (parent de Emmie)
- Gyger Thomas
- Haldimann Romain (parent de Ethan)
- Müggli Franz
- Zysset Lucas

## Ordre du jour originel :

- Liste de présence
- Ouverture de la séance et rétrospective
- Administration du club
  - Présentation et acceptation des comptes 2022
  - Election des vérificateurs de compte pour l'année prochaine
  - Remise à jour des statuts

Nous proposerons lors de l'assemblée de supprimer le poste de vice-président et de le remplacer par un poste de responsable communication qui s'occupera de la gestion des réseaux sociaux.

- Election du comité : Chaque membre peut se présenter

Nous aurons donc besoin d'un responsable communication. Il peut nous adresser son souhait d'entrer au comité, par e-mail au plus tard deux jours avant l'assemblée.

- Démission et acceptation des membres
- Promotion du club
  - Vente de flûtes
  - Vente de pâtisseries
- Sortie du club le 10 et 11 juin 2023
- Divers
  - Contact interclub
  - Contact avec un club d'escalade
  - Jeunesse et Sport
- Clôture de la séance

## Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19H05 par la présidente du club, Corinne Curchod.

## Administration du club

### Présentation et acceptation des comptes 2022

La caissière ayant quitté son poste sans laisser d'informations concernant les entrées et les sorties de l'année 2022, Allan Gasparotto propose à l'assemblée de remettre à zéro les comptes au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Les membres présents ont accepté à l'unanimité cette proposition.**

Allan Gasparotto a pu présenter à l'assemblée les bénéfices que le SlowVal nous a rapporté, 760.-CHF ainsi que la vente de flûtes qui nous a rapporté 2160.- CHF.

Le propriétaire a également augmenté le loyer de 95.-CHF par mois, à partir de février 2023 suite à l'augmentation de l'utilisation de la salle.

### Investissement à venir

Le comité va aménager différemment la salle. Il y aura en plus une étagère pour poser les arcs personnels, surtout pour les jeunes afin qu'ils ne doivent pas transporter ceux-ci pendant toute une journée de cours.

### Election des vérificateurs de compte pour l'année prochaine

Marc Bedaux et Annaëlle Robert-Nicoud se sont présentés

2 vérificateurs de comptes se sont proposés et ont été acceptés à l'unanimité :

- Marc Bedaux
- Annaëlle Robert-Nicoud

### Remise à jour des statuts

Le comité a proposé lors de l'assemblée, de supprimer le poste de vice-président et de le remplacer par un poste de responsable communication qui s'occupera de la gestion des réseaux sociaux. De plus, le poste de moniteur serait changé en poste de coach J+S.

**Les modifications des statuts sont acceptées à l'unanimité par les membres.**

### Election du comité :

- Présidente : Corinne Curchod se propose et l'assemblée accepte l'unanimité
- Secrétaire : Laetitia Benninger se propose et est acceptée à l'unanimité.
- Caissière : Allan Gasparotto se propose et est accepté à l'unanimité.
- Coachs : Corinne Curchod et Laetitia Benninger se proposent et sont acceptées à l'unanimité.
- Responsable communication : Marc Bedaux se propose et est accepté à l'unanimité

### Démission et acceptation des membres

L'inscription des six nouveaux membres au club a été acceptée à l'unanimité.

Le départ de onze membres du club dont Sylvain Troffigué, Jean-François Calame, Laurent Carnal, Marie-France Ecuyer, Mahé Farni, François Guinchard, Vincent Perrin, Vanina Vadi, Laurent Zimmerli, Lisa Barras, Sohane Lüthi, a été noté par l'assemblée.

### Promotion du club

#### Vente de flûtes et vente de pâtisseries

Le comité a demandé à l'assemblée si un changement de fournitures de vente était nécessaire.

Les discussions ont rapporté que la vente de flûtes est originale et moins onéreuse que d'autres ventes, cela permet d'avoir un aussi bon bénéfice. Cette vente se poursuivra en cette fin d'année.

Il y a également eu une proposition pour changer avec une vente de caramel. Celle-ci est retenue pour une vente au printemps si cela est possible avec les fournisseurs et sinon le comité organisera une vente de pâtisserie à ce moment-là. Une date a déjà été proposée pour le samedi 13 mai qui est le jour avant la fête des mères. Le détail des informations sera transmis par le comité dans les prochaines semaines.

Il a également été décidé que les parents et les membres actifs auraient l'obligation d'apporter une pâtisserie, au vu du peu de pâtisseries fournies aux dernières manifestations.

#### Portes ouvertes

Lors des discussions, l'assemblée en ai venu à la conclusion que le club ouvrirait ses portes tous les deux ans lorsqu'il n'y a pas le Slow Val.

Les portes ouvertes de cette année ont déjà été fixé au dimanche 10 septembre 2023. Les précisions concernant cette manifestation suivront.

#### Bâches

Les entreprises du canton peuvent poser une bâche dans la salle contre une somme de 100.- CHF/année afin de soutenir notre club et d'avoir de la publicité grâce aux personnes venant s'initier au tir à l'arc.

Si une entreprise veut poser son logo sur les tenues, le comité accepte volontiers mais il faut que le flochage soit payer par l'entreprise.

## Fête villageoise

La fête villageoise se déroulera cette année le 9 et 10 juin 2023.

## Sortie du club le 17 et 18 juin 2023

La sortie du club est prévue à Meiringen sur un parcours 3D et avec un village de tipis où les membres présents peuvent dormir.

Pour le prix, il y a 40.- CHF /par personne de frais pour le parcours sur les deux jours. De plus pour la nuitée, cela revient à 40.- CHF par adulte et 30.- CHF par enfant.

Il y a aussi la possibilité de ne faire qu'une journée mais ce n'est pas le club qui gère les déplacements.

Les inscriptions et d'autres informations seront communiquées dans les prochaines semaines.

## Divers

### Contact interclub envisagé

Marc Bedaux est en communication avec certains clubs de tir à l'arc afin que les Archers des Montagnes puissent participer à des journées interclub afin de s'entraîner avec les clubs de Payerne, Neuchâtel, Vevey et Sion.

### Contact avec un club d'escalade

Il y a trois personnes de la région qui veulent monter un club d'escalade et le propriétaire de la salle leur a proposé de prendre contact avec notre club.

Il est envisagé de mettre un mur d'escalade le long du mur du côté du bar et qu'ils participeraient au paiement du loyer. Cependant, des discussions sont encore nécessaires afin de voir si ce projet est envisageable.

### Jeunesse et Sport

Le club sera inscrit prochainement dans Jeunesse et Sport. Corinne Curchod et Laeticia Benninger seront coachs et les moniteurs seront Allan Gasparotto et Marc Bedaux.

Les coachs s'occupent de la partie administrative, c'est-à-dire inscrire les jeunes dans une base de données et inscrire des cours pour pouvoir obtenir des subventions. Pour cette partie, les coachs auront besoin du numéro AVS de chaque enfant afin de pouvoir les inscrire sur J+S. Durant les prochaines semaines, les coachs demanderont les numéros AVS aux parents.

Les entraînements sont uniquement gérés par les deux moniteurs.

Selon J+S, les coachs reçoivent jusqu'à 10 pourcents du montant total des subventions. Le comité propose de répartir cette somme entre les deux moniteurs, pour aider ceux-ci avec les frais de trajet, de temps passé à l'entraînement.

**Cette proposition est acceptée à 17 votes sur 18 membres présents.**

## Clôture de la séance

L'assemblée est clôturée à 20H02 par la présidente Corinne Curchod.

# Agenda 2023 du club les Archers des Montagnes

- 13 mai : Vente de pâtisserie ou vente de caramel
- 9 au 10 juin : Fête villageoise des Ponts-de-Martel (participation au cortège)
- 17 au 18 juin : Sortie du Club à Meiringen
- 10 septembre : Portes ouvertes du club (heures à définir)